



SIÈGE SOCIAL

6 place Aristide Briand
28230 EPERNON

Tel : 02 37 83 49 33
Fax : 02 37 83 73 90
e-mail : contact@cc-valdrouette.fr

Epernon le mardi 4 février 2014

Compte rendu de la réunion « bilan intermédiaire » relative à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Mairie de Hanches, le 28 janvier 2014.

Etaient présents : Françoise RAMOND ; Chantal BREVIER ; Catherine DUSSER ; Jean Claude BAY ; Roger BOYER ; Cécile BRUNEL ; Jérôme SACQUET ; Catherine COMTE ; Carine DAGUISY ; Corinne FAUCHON ; Catherine JOYON ; Bernard GRANVILLEMIN ; Michel ELIAS ; Robert CROIZET ; Catherine COMTE ; Frédéric GREUS ; Pascale OSMONT ; Odile PORCHER ; Tanguy RENARD ; Virginie THENAULT ; Annie LENORMAND ; Anne BRACCO ; Cécile BRUNEL ; Eve DEMANGE ; Sophie DUSONG ; Eve LALLEMAND ; Aurianne HEURTEVIN ; Katia RAGOT ; Blandine DESPREZ ; Elodie TORCHON ; Méline BROSSET-GIOTTET ; Dominique BONNET ; Christophe LEROY ; Dominique MAGNAC ; Pascale VOLNY ; Anne Gaëlle HUBERT ; Armelle ROBERT ; Isabelle BOISSET ; Dominique DARROTCHETCHE ; Hervé LE LOUREC.

Françoise RAMOND, souhaite la bienvenue et remercie de leur présence l'ensemble des participants à cette réunion. L'objectif de la soirée est de faire un point d'étape relatif à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sur le territoire du Val Drouette, 4 communes sur 5 ont mis en place une nouvelle organisation autour des horaires d'école suivants : 8h45/11h45 du lundi au vendredi et 13h45/16h les lundis mardis, jeudis et vendredis. Les accueils périscolaires, les transports scolaires ainsi que les services de restauration scolaires ont été adaptés aux nouveaux horaires.

-Evolution des effectifs dans les accueils périscolaires et ALSH du Val Drouette.

Sur une période de référence des mois de septembre, octobre, novembre et décembre, le service enfance de la communauté de communes du Val Drouette remarque les évolutions de fréquentation suivantes entre 2012 et 2013: Périscolaire du matin, une augmentation de fréquentation de + 5.09% sur l'ensemble des sites du Val Drouette. Périscolaire du soir, une augmentation de fréquentation de +11.85% sur l'ensemble des sites du Val Drouette.

La communauté de communes du Val Drouette a organisé dans chaque école un accueil de loisirs le mercredi après-midi ainsi qu'un service de pause méridienne exceptionnel. La fréquentation des accueils de loisirs le mercredi après-midi est également en hausse. Les enfants sont mieux répartis sur l'ensemble des ALSH du territoire, l'activité des ALSH a augmenté de 14.4% en maternel et 25.95% en élémentaire pour tout le Val Drouette.

Le service de pause méridienne exceptionnel du mercredi concerne entre 9 et 11 enfants de maternel et entre 13 et 15 enfants d'élémentaire chaque mercredi.

Les parents indiquent qu'ils sont satisfaits de ces services, notamment le fait qu'un accueil de loisirs soit installé dans chaque école, ce qui permet de mettre l'enfant au cœur du dispositif.

La communauté de communes indique que cette affluence dans les services aura automatiquement une incidence sur les finances de la collectivité. Même si les parents supportent une augmentation du coût de la prestation, +20% le soir, le delta supporté par la collectivité va en s'accroissant. Les mercredis le tarif a diminué de 20% environ pour les familles mais là encore, le nombre d'enfant plus important ainsi que l'augmentation des coûts dû à la multiplication des sites d'accueil (3 en 2012 contre 5 en 2013) auront un impact sur les finances du Val Drouette.

Les services du Val Drouette comptent plus de 650 enfants inscrits en décembre soit 520 factures établies et adressées aux familles chaque mois.

-Impact de la réforme sur l'organisation des transports et de la restauration scolaire dans les communes.

Droue sur Drouette : Madame LENORMAND, conseillère municipale de Droue sur Drouette et conseillère communautaire du Val Drouette, indique que Le coût de tous les circuits est évalué à 34 691€ par an. Le nombre d'enfants inscrits au service de car est en forte diminution. En effet, seule une quinzaine d'enfant d'élémentaire est inscrite pour ce service. Pour le seul transport des 15 enfants d'élémentaire (transport + accompagnement) le montant est de 10682 € soit 712 € par

enfant transporté : le mercredi occasionne un surcoût de 2161 € inclus dans les 10682 €. Le tarif du service n'a pas augmenté pour les familles.

Pour la restauration scolaire, le nombre d'élèves de Droue inscrits à ce service passe de 105 enfants en 2012 à 106 en 2013.

Hanches : Monsieur GRANDVILLEMIN, maire adjoint de Hanches et conseiller communautaire indique que la commune a stoppé le service de car du midi. Ce dernier avait un coût de 7 000€ par an, le coût supplémentaire pour le transport du mercredi a été évalué à 7 800€, ce qui revient à une opération « blanche » pour la commune.

Le service de transport scolaire concerne 71 enfants en 2013/2014 (18 maternels et 53 élémentaires) contre 88 inscrits en 2012/2013 (25 maternels et 63 élémentaires).

La suppression du « car du midi » a augmenté légèrement le nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire ; 255 inscrits en 2012/2013 contre 267 inscrits en 2013/2014. La population scolaire de l'école de Hanches est de 302 élèves. La capacité d'accueil du restaurant scolaire de Hanches est à son maximum.

Pour permettre aux enfants de maternel du restaurant scolaire de faire la sieste juste après le repas, les horaires de l'école maternelle ont été modifiés, passant de 11h35 à 13h35. Des parents se plaignent de devoir attendre leurs enfants d'élémentaire plus de 10 minutes lorsqu'ils viennent les chercher le midi. Compte tenu de la fréquentation importante du restaurant scolaire par les élèves de maternel, il semble que cette solution soit la plus intéressante car elle apporte une solution pérenne pour 88% des élèves.

Enfin, Monsieur GRANDVILLEMIN indique que le fond d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires (50€ par élève en 2013) servira tout juste à compenser le coût engendré par le quart d'heure supplémentaire du midi (surveillance et animation des enfants par plus de 10 agents) ainsi que par la demi-heure de garde des enfants du transport scolaire (de 16h à 16h30). De plus il indique qu'en 2014/2015 le fond d'amorçage ne sera pas reconduit mais que le coût du transport scolaire risque d'augmenter fortement selon les services du Conseil Général d'Eure et Loir.

Epernon : Madame BREVIER, adjointe au maire d'Epernon, indique que le fond d'amorçage de l'Etat devrait s'élever à 26100€. A ce jour, seul un acompte de 7 500 € a été versé.

Le coût supplémentaire des frais de transport scolaire (le mercredi) s'élève à 12 750€

Il semble également que l'excédent du fond d'amorçage de l'Etat viendra tout juste compenser les frais engendrés par le quart d'heure de surveillance supplémentaire à payer aux animateurs.

Elle ajoute que le taux de fréquentation des restaurants scolaires d'Epernon est toujours aussi élevé, plus de 85% des élèves déjeunent le midi. La problématique d'Epernon et également du territoire du Val Drouette est liée à la forte activité professionnelle des ménages. Notre préoccupation principale est liée à la manière dont nous occupons des enfants lorsque leurs parents partent travailler, notamment en leur permettant de passer le meilleur moment possible lors de la pause méridienne.

Le quart d'heure supplémentaire du midi a permis une meilleure prise en charge des enfants notamment sur les sites où il y avait 2 services, il est à noter que sur les sites d'Epernon et Droue, tous les élèves de grande section maternelle prennent leur repas dorénavant en mode « self qui fait grandir ». Le temps libéré permet de moins « presser » les enfants lors du repas et mettre en place des activités récréatives.

St Martin de Nigelles : Monsieur BOYER, Maire de St Martin de Nigelles informe que 19 enfants supplémentaires déjeunent au restaurant scolaire, 185 inscrits en 2013/2014 et que 132 repas sont servis chaque midi contre 119 en 2012. Les locaux du restaurant scolaire sont neufs ce qui permet un accueil de qualité pour les élèves. Le grand avantage de la mise en œuvre des rythmes scolaires a été le quart d'heure supplémentaire dégagé le midi. En effet, si la commune supporte un coût supplémentaire lié à la rémunération des agents, les enfants ont plus de temps pour déjeuner, le service est beaucoup plus détendu.

Pour le transport scolaire, Mr BOYER indique que les horaires du transport ont été adaptés aux nouveaux horaires de l'école. Il n'y a plus qu'un seul service de car à St Martin, les enfants n'ont plus à attendre entre les 2 tours de car (52 enfants en 2012/2013 contre 47 en 2013/2014).

Le déficit du service de car est de 20000€ par an, le fond d'amorçage ne compensera pas le coût supplémentaire engendré par le service de car du mercredi ni par le coût lié au quart d'heure supplémentaire de masse salariale le midi.

Gas : Madame BRACCO, élue de Gas, indique qu'elle prépare activement le passage aux nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014. Une enquête a été menée auprès des familles pour connaître leurs besoins et des contacts ont été pris avec le SIVOS de Gallardon qui gère le transport et la restauration scolaire ainsi que la communauté de communes de terrasses et vallées de Maintenon dont dépendent les enfants de Houx et Yermenonville qui sont scolarisés à l'école maternelle de Gas.

La communauté de communes du Val Drouette adaptera les horaires du périscolaire aux nouveaux horaires de l'école. Il sera évoqué lors de la prochaine commission enfance du Val Drouette, le 11 février 2014, la possibilité d'ouvrir éventuellement un accueil de loisirs le mercredi après-midi dans les locaux de l'école de Gas.

Le conseil municipal de Gas a voté les nouveaux horaires de l'école en décembre, 9h/12h et 13h45/16h.

Madame BRACCO précise qu'aucun enfant de Gas n'est inscrit au service de transport scolaire.

-Impact de la réforme sur la scolarité des élèves.

Monsieur BAY, inspecteur de l'Éducation Nationale, indique qu'il a demandé aux directeurs des écoles du Val Drouette de se concerter afin de faire une synthèse de leurs remarques au sujet de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Pour le secteur Droue/Epernon, c'est Madame JOYON, directrice de l'école maternelle de la Billardière, qui prend la parole : « Dans l'ensemble, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires est vécue comme une avancée positive. En effet, les 5 matinées d'apprentissage, en maternelle comme en élémentaire sont de véritables temps de classe extrêmement propices aux apprentissages des enfants. Ces derniers sont plus réceptifs et attentifs. Si l'on évoque l'état de fatigue des enfants, le lundi les enfants ont autant de mal à se remettre au travail qu'avant la réforme, les mardis, mercredis et jeudi sont les journées les plus efficaces, le vendredi on perçoit une agitation due à la fatigue cumulée de la semaine mais qui est sensiblement la même qu'avant la réforme.

Le mercredi matin est une excellente journée propice aux apprentissages de toute nature, on remarque très peu d'absentéisme.

Le jeudi, n'est plus un « second lundi » où l'on doit se remettre au travail, c'est la continuité de la semaine de travail.

Les difficultés de remise au travail du lundi matin sont certainement le résultat de week-end familiaux chargés et du non-respect des heures de couchage. Les enfants, pour ne pas être fatigués, doivent être couchés tous les jours à la même heure, y compris le week-end.

L'impact des nouveaux rythmes scolaires a nécessité certains aménagements : en petite section, il faut coucher les enfants de suite après le repas, en moyenne section la récréation de l'après-midi doit être programmée entre 15h30 et 16h et s'articuler avec la prise en charge des enfants par le périscolaire. En élémentaire, les enseignants remarquent que le temps « difficile et agité » de 16h à 16h30 a de fait disparu ».

A Hanches, Madame FAUCHON, directrice du groupe scolaire, Emmanuel CHESNEAU, fait le même constat que ses collègues du secteur d'Epernon/Droue. Lors du dernier conseil des maîtres, les remarques suivantes ont été faites : la semaine n'est plus hachée, elle est plus fluide. Le mercredi, les enseignants peuvent mettre en place des activités autour du concept de la pédagogie de projet. Les enfants dans l'ensemble sont plus réceptifs, dynamiques et concentrés. Elle remarque également la fatigue récurrente du lundi et la nécessité de demander aux parents de coucher leurs enfants aux mêmes horaires tout au long de la semaine. Les « accidents » du vendredi, « bobologie » et autres, sont dans les mêmes proportions qu'avant la réforme.

A St Martin de Nigelles, Madame ROBERT, directrice de l'école fait un constat différent. Les enfants semblent fatigués et agités et ne sont pas en situation de travailler correctement. Il y a un fort taux d'absentéisme le mercredi matin en maternel. Elle note également qu'il n'y a qu'une seule ATSEM disponible pour 3 classes le mercredi matin.

Les enfants sont agités et peu mobilisables avant 14h30, en élémentaire les apprentissages de leçon ne sont possibles qu'après 15h30. Il faudrait peut-être que des activités récréatives soient proposées par des animateurs le midi afin de remettre les enfants dans de bonnes conditions avant de réintégrer la classe.

Monsieur BAY, rappelle les objectifs de la réforme, « il s'agit de faire réussir tous les élèves et plus particulièrement les 20% qui sont en difficulté. Ces mêmes élèves quittent l'école élémentaire en situation de fragilité, c'est inacceptable ».

Pour juger de la réussite de l'ensemble de cette réforme, qui s'inscrit dans le cadre d'une loi de programmation de refondation de l'école primaire, il faudra attendre quelques années afin de comparer les résultats des élèves notamment en s'appuyant sur les relevés du programme PISA, « Programme international pour le suivi des acquis des élèves ».

Monsieur BAY, rapporte qu'il a inspecté plusieurs classes du Val Drouette le Mercredi matin et que les enfants lui semblaient très réceptifs dans ces différentes écoles : "le Mercredi est une bonne matinée d'enseignement".

L'année 2013/2014, est une année où les enseignants devront trouver des outils afin d'adapter leurs méthodes aux nouvelles conditions de travail : « nous nous sommes engagés à tester de nouvelles façons de travailler ainsi que dans une démarche de collaboration avec l'ensemble des structures qui interviennent tout au long de la journée de l'enfant ».

Il faudra de plus :

- affiner la cohérence des interventions entre le périscolaire et le scolaire.
- améliorer les conditions de prise en charge des enfants lors de la pause méridienne afin de permettre aux élèves de se ressourcer le midi.
- informer les familles de l'importance de leur rôle, notamment dans la nécessité de ne pas « charger les week-end » et de respecter les horaires de coucher des enfants.

Il est illusoire de penser que la réforme se fera en 6 mois ou une année, nous aurons besoin de temps pour rendre le système plus efficace.

Il ne faut pas confondre le temps scolaire et le temps de l'enfant, nous sommes sur un territoire particulier, les parents travaillent sur la région parisienne, les facteurs liés à la fatigabilité des enfants sont certainement plus importants sur le Val Drouette que partout ailleurs. Nous devons harmoniser nos pratiques afin donner de la cohésion à ces différents temps. Il ne faut pas surcharger d'activité le temps de l'enfant mais mieux répartir sur la semaine les activités scolaires existantes.

-Remarque des parents d'élèves sur la mise en œuvre de la réforme.

La fédération de parents d'élèves PEEP Val Drouette a élaboré et distribué un questionnaire dans certaines écoles du Val Drouette, une présentation des résultats de ce questionnaire est proposée à l'assemblée :

227 familles ont répondu à ce sondage.

76% ne se disent pas satisfaites par la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes.

81% estiment que cette réforme ne fera pas mieux réussir leurs enfants.

81% des parents pensent que les enfants sont plus fatigués depuis la mise en œuvre des nouveaux rythmes.

37% des parents pensent que les nouveaux rythmes ont eu un impact sur leur organisation familiale, 26% sur les activités extra scolaires, 11% pas d'impact et 26% sur leur activité professionnelle.

54% pensent que ces nouveaux rythmes ont eu un impact sur leur budget.

73% pensent qu'il faudrait modifier les horaires de l'école.

56% pensent que la pause méridienne est trop longue.

64% ne sont pas satisfaits des activités proposées pendant la pause méridienne.

91% sont satisfaits du service de pause méridienne le mercredi midi.

79% sont satisfaits des activités proposées lors des accueils de loisirs

72% sont satisfaits des activités personnalisées complémentaires, APC.

78% sont satisfaits des nouveaux horaires des accueils périscolaires.

71% sont satisfaits des activités proposées dans les accueils périscolaires.

La fédération PEEP, indique que 76% des familles ne sont pas satisfaites de la modification des rythmes scolaires, pour les raisons suivantes :

Plus de fatigue des enfants, Pause méridienne trop longue, La journée de présence à l'école est aussi longue, Pas d'activités variées proposées, Impact financier, Demande d'un retour à la semaine de 4 jours, Positionnement de l'APC pendant la pause méridienne

La PEEP demande la modification des horaires, soit 15 minutes de pause méridienne en moins et une fin des cours à 15h45. Enfin, la PEEP demande la mise en place de NAP, nouvelles activités périscolaires en partenariat avec les associations sportives et culturelles locales, sur temps dégagé à partir de 15h45.

Les parents d'élèves présents souhaitent également que soient proposées de nouvelles activités périscolaires, NAP, afin que leurs enfants puissent acquérir de nouvelles compétences en plus des compétences scolaires.

Des parents font remarquer que sur certains sites, la configuration des locaux périscolaires ne permet pas toujours la mise en place de « coin » repos ou lecture afin de favoriser le calme et le repos.

-Projets et évolution pour la rentrée de septembre 2014.

La communauté de communes du Val Drouette informe que de nouveaux locaux périscolaires seront construits en 2014 sur le groupe scolaire de la Chevalerie à Droue. Le projet de nouvelle école maternelle de centre-ville à Epernon sur le site du Sycomore comprendra également un accueil périscolaire correspondant aux besoins du secteur. Madame RAMOND indique que la notion de « bâti-scolaire » a fortement évolué, elle doit aujourd'hui prendre en compte « tous les temps de l'enfant » scolaire, périscolaire, extrascolaire et pause méridienne, le tout dans un souci de cohérence des services et de fluidité. Le projet initié à St Martin de Nigelles est l'exemple à suivre dans ce domaine.

Les services de la communauté de communes proposent de constituer un groupe de travail dans les prochaines semaines afin de réfléchir à la mise en place d'un projet de développement de NAP, Nouvelles Activités Périscolaires, qui prendrait en compte le travail déjà effectué sur le territoire ainsi que les problématiques propres au Val Drouette.

Madame RAMOND remercie l'ensemble des participants, la séance est levée à 23h00.